

# Inde : Non, Huineng, la peine de mort n'est pas dissuasive contre le viol

Inde : la peine de mort contre le viol sera-t-elle dissuasive ?

Publié le [2 janvier 2014](#) par [Huineng](#) – Article du n° 336

<http://ripostelaique.com/inde-la-peine-de-mort-contre-le-viol-sera-t-elle-dissuasive.html>

**Non !** La peine de mort ne suffit pas. Comme je l'explique dans mon livre « Les oiseaux noirs de Calcutta », filles et garçons sont élevés séparément, **le sexe est tabou**, ça les obnubile jusqu'à l'hystérie et les mariages sont arrangés. Les parents de la fille doivent payer une dot aux parents du garçon ce qui endette les familles. Il arrive même que la jeune épouse soit arrosée d'essence et brûlée vive, on appelle cela un « kitchen accident » ou « dowry murder », comme ça le fils veuf peut se remarier et encaisser une autre dot. Le tout est encore aggravé parce que personne ne veut de filles, donc il est courant de se faire avorter quand l'échographie montre que le fœtus est une fille... et donc comme dans d'autres pays qui ont le culte du mâle, il y a un déficit de filles ce qui exacerbe encore plus les pulsions sexuelles non apaisables...

La peine de mort n'y change rien, la seule chose qui puisse améliorer la situation en Inde mais aussi dans le reste du monde, Europe comprise, c'est l'abolition du tabou autour du sexe.

Lisez aussi :  
<http://www.gerard-brazon.com/article-bonobo-annee-a-tous-par-ane-lauwaert-121824080.html>

Sur la condition féminine en Inde lisez aussi

<http://www.amazon.com/May-You-Mother-Hundred-Sons/dp/0449906140>

**Anne Lauwaert**